

LE FOYER À DEUX PIERRES PRODUCTION AGRICOLE ET GESTION DE LA FORCE DE TRAVAIL : PERSPECTIVES HISTORIQUES

Raymond GERVAIS ¹

Pressée de répondre à notre question concernant l'impact des divers recrutements coloniaux et de toutes les formes de migration sur le travail des femmes (et plus généralement sur la gestion domestique de la force de travail), Madame Yama Iwaoga, de Tengsobentenga près de Tenkodogo, nous posa la question suivante : « *Si on enlève l'une des trois pierres du foyer, comment poser la marmite ?* »² Refusant, obstinément et fort probablement par pudeur, de poser le problème en simple terme d'accroissement de la charge de travail des femmes, Mesdames Ganemtoré Yama et Yama Iwaoga ont, par cette image, résumé admirablement les enjeux de la contradiction entre la gestion de la force de travail de l'unité de production domestique et une gestion coloniale ignorante des réalités mosi.

Admirable image puisque c'est autour du foyer que se joue la *reproduction* des unités de production mosi à un double niveau : d'abord parce que l'union des trois pierres symbolise la rencontre des deux composantes sexuelles de l'unité (hommes et femmes) et, ensuite, parce

1. Ce texte est tiré d'une thèse de Doctorat ès Lettres rédigée sous la direction de Mme Catherine Coquery-Vidrovitch et soumise à l'Université de Paris VII en mars 1990, portant le titre de « Population et politiques agricoles coloniales dans le Mosi, 1919-1940 ». Pour éviter des répétitions inutiles, affirmons dès le départ que certaines conclusions pouvant être jugées hâtives sont mieux et plus complètement présentées dans le texte de la thèse et nous référons donc le lecteur et la lectrice à celle-ci.

2. Rencontre avec Mesdames Ganemtoré Yama (85 ans) et Yama Iwaoga (75 ans) à Tengsobentenga le 25 avril 1984.

que c'est, très concrètement, autour de ce foyer que s'achèvent les activités de production et que commencent les activités de consommation. Le vide laissé par le départ de certains de ses membres provoque le déséquilibre suggéré par les deux pierres ne pouvant plus tenir la marmite. Il s'agit donc d'un déséquilibre bien différent de celui que Malthus a proposé aux sociétés du XIX^e siècle. Le déséquilibre n'est plus attribuable à une présence³, mais tient à l'absence d'un nombre suffisant de producteurs et productrices.

Exposer les théories de Malthus aux réalités de l'analyse historique révèle des différences fondamentales entre cette construction de l'esprit et les mécanismes sous-tendant des phénomènes complexes. L'exemple proposé et analysé ici, la société mosi de la Haute-Volta coloniale dans l'entre-deux-guerres, offre de précieuses leçons sur le sort réservé à des unités de production relativement bien étoffées⁴, à techniques agricoles (façons et instruments) rudimentaires, catapultées pourvoyeuses de main-d'œuvre pour « la mise en valeur » de l'Empire français ouest-africain.

L'analyse historique propose non seulement un démenti à un système de pensée jouissant encore, dans beaucoup de milieux, d'une grande crédibilité, mais permet de saisir la trajectoire complète d'une évolution d'un équilibre⁵ vers des modes plus déséquilibrants de gestion de la force de travail, avec l'apparition de stratégie de migration et de segmentation des grandes unités de production. Si des géographes⁶ et des anthropologues ayant travaillé sur la région ont ouvert des pistes importantes principalement sur la situation du moment des régions mosi, il s'avérerait nécessaire de se pencher sur les origines de certains phénomènes afin de confirmer ou démentir certaines hypothèses.

A la région Mosi il était convenu, dans les milieux coloniaux de l'entre-deux-guerres, d'apposer le qualificatif de « peuplée » et ce dès les premières années de la colonisation. La mise en valeur de cette richesse offrait deux options : 1) — l'exploitation de la capacité de production des communautés domestiques sur place en diffusant des cultures de rente ; 2) — le transfert de cette richesse vers des aires de

3. Celle d'une masse trop nombreuse de consommateurs ne trouvant plus de quoi survivre.

4. La puissance coloniale avait, dès le début de son occupation, noté et vanté les fortes densités de population de la région mosi. Ses administrateurs, dès 1919, avaient prôné des formes de développement fortement dépendantes de l'exploitation de cette force de travail.

5. Certes fragile mais réel comme le prouvent les densités de population de la région, produits d'une évolution historique précise.

6. Nous pensons surtout à la remarquable équipe de l'ORSTOM, autour de Rémy et de Marchal, qui produisit dans les années 70 des analyses tout à fait stimulantes.

production plus rentables au sein du projet colonial. Pour l'administration il s'agissait de tirer profit du capital humain voltaïque comme appoint dans une économie particulièrement anémique en capital d'investissement. Les deux options auraient pu être complémentaires si certaines conditions avaient été remplies ; dans les faits elles devinrent contradictoires et les échecs répétés dans divers domaines entraînèrent l'abolition de la colonie de la Haute-Volta en 1933, après seulement 13 années de vie indépendante. Ces conditions de complémentarité étaient :

— l'évaluation juste, précise et scientifique de la population des cercles voltaïques les plus sollicités. L'administration coloniale n'avait ni le personnel, ni la compétence indispensables à des opérations de recensement scientifique, par contre en Haute-Volta, elle eut des objectifs économiques précis de rentabilisation du système et, dès lors, recourut souvent à des raccourcis dans le calcul des effectifs de population afin « d'arrondir » les évaluations ;

— l'élaboration d'une politique cohérente de reproduction de la force de travail. Si le mot connut un certain succès, la réalité demeura largement vide de toutes initiatives importantes de 1920 à 1940 ;

— l'établissement et le respect d'un calendrier et de modalités d'utilisation de la force de travail, largement agricole ;

— la consolidation par l'amélioration des conditions de production d'un secteur d'agriculture vivrière, comme préalable à l'imposition des cultures de rente ;

— la diffusion organisée et suivie de nouvelles techniques et cultures. Les maigres tentatives coloniales dans le domaine ont connu peu de succès que ce soit la diffusion de la culture attelée ou la mise sur pied des Sociétés Indigènes de Prévoyance.

Ces conditions de complémentarité font partie d'une *théorie*, idéologique par essence, de l'interventionnisme colonial ; elles font partie du credo des objectifs de ces politiques mais sont absentes, sinon à l'état embryonnaire, ce qui confirme leur statut idéologique, de la *pratique* concrète.

L'objectif de ce texte est double ; d'une part analyser la lente érosion des stratégies traditionnelles de gestion de la force de travail agricole au sein des unités de production, et d'autre part évaluer l'impact, sur ces stratégies, de l'organisation de flux migratoires. En somme, il s'agit d'établir les modalités de ce qui fut appelé la mise en valeur des colonies et les conditions de « libération » de la force de travail, c'est-à-dire la création d'un bassin de main-d'œuvre accessible à tout moment pour l'employeur public et privé. Car, s'il faut croire les diverses instances administratives, les unités domestiques de production

ont hésité⁷ à offrir leur adhésion à un marché du travail considéré comme peu rémunérateur et truffé d'injustices. Il y eut deux étapes dans la compréhension de cette « irrationalité » des comportements africains : la première, issue d'une incompréhension flagrante doublée d'une vision idéologique nourrie d'un racisme tout à fait assumé, postulait une opposition « naturelle » au travail salarié et des traits de personnalité spécifiques aux « indigènes ». Un exemple de taille nous vient du Gouverneur Général de l'AOF, Clozel, en 1912 dans une « Circulaire au sujet de la réglementation de la main-d'œuvre indigène » :⁸

« La densité de la population si faible en regard de l'étendue de nos territoires, l'apathie du noir, sa répugnance naturelle à se plier aux conditions du louage, lesquelles exigent un travail suivi et contrôlé, sont autant d'obstacles au recrutement de la main-d'œuvre. »

La seconde étape, beaucoup plus un processus lent d'assimilation des conséquences d'une situation incontournable, fut franchie lorsque, dans les années trente, les autorités de la Haute-Volta et de la Côte-d'Ivoire se penchèrent sur l'épineux problème des migrations vers la Gold Coast (Ghana actuel) et constatèrent, loin des répugnances postulées, une prédilection de leurs administrés pour la migration de travail ou l'aventure commerciale. L'effort d'analyse dans certains cas permit de saisir la rationalité derrière le supposé illogisme.

A travers les propos de Clozel il est possible de saisir des éléments de l'idéologie coloniale en matière de mobilisation du travail : recourant aux théories racistes, elle s'attacha aux finalités de leur action, c'est-à-dire la nécessité de réaliser des travaux justificateurs de leur présence, au détriment d'une analyse des conditions de ces actions, c'est-à-dire l'existence de finalités autres, spécifiques aux sociétés dominées, par exemple la reproduction des conditions de production par la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et le stockage. Il n'est donc pas du tout étrange que Clozel continue ses conseils aux Lieutenants-Gouverneurs en marquant cette nécessité : « *En tous les points où se porte l'effort de la colonisation, nos compatriotes doivent compter sur les ouvriers indispensables à l'exécution de leurs plans.* » (C'est nous qui soulignons). Dans cette seule phrase se résume tout le projet colonial en la matière : fournir aux intervenants français les moyens

7. Le terme ne rend pas justice à la richesse des mécanismes de gestion et de résistance.

8. Voir JOAOF 1912: 180.

d'enclencher un processus de développement centré sur des buts choisis et mis en œuvre par une puissance étrangère aux sociétés visées. Dès lors tous comportements d'opposition, de fuite ou de refus, ne peuvent trouver d'autres explications que dans un irrationnel « naturel », caractéristique de sociétés pré-industrielles et donc primitives. Ces concepts « d'irrationnel » (et ses variantes) et de « naturel » appaurent partout et servirent à justifier la violence, instrument de mutations. Car il est hors de tous doutes que le processus de création d'un marché du travail fut, et fut vécu par les intéressé(e)s comme tel, d'une extrême violence dont il est difficile de percevoir avec précision les contours historiques.

Main-d'œuvre et agriculture : la production domestique moagha

La finalité première, essentielle et existentielle, de l'acte de cultiver dans une société d'autosubsistance est, sans contredit possible, la production de moyens de survie. Comprise dans ce but, se situe la reproduction individuelle et collective des membres de la communauté et de la société elle-même. Dès lors, l'ensemble des activités agricoles, avec leurs contraintes et leurs exigences, occupe une place fondamentale dans la totalité sociale. Si les conquérants mosi (nakomsé ou talsé) n'eurent pas de prédilection particulière pour l'agriculture, ils la pratiquèrent, tant bien que mal, comptant souvent sur les tengbiisé/nyonyosé (population d'origine) ou sur les razzias pour compléter leurs ressources. Le modus vivendi entre gens du pouvoir et gens de la terre fut singulièrement mis à l'épreuve par l'expérience coloniale, puisque c'est au pouvoir politique moagha qu'échut la lourde tâche de mobiliser les énergies pour réaliser les politiques coloniales agricoles. Ce « mariage de raison » ne pouvait qu'être dommageable aux chefs de toutes échelles.

La poussée massive vers la segmentation, force centrifuge à l'œuvre dans la société et au sein des lignages, s'accrut au contact de pressions sur des élites souvent trop pressées, sinon heureuses, de répercuter vers les échelons inférieurs des ordres d'étendre les champs de coton ou d'utiliser les charrues. Dans toute société agraire, l'organisation sociale dessine les contours du terroir (pour la définition : Sautter G. 1968: 111) ; chez les Mosi, les façons culturelles comparativement peu productives, étaient toutes entières fondées sur une gestion rigoureuse de la *force de travail domestique*, facteur de compensation de rapports peu productifs à la terre. La cohésion de l'unité domestique de production devenait essentielle au développement harmonieux du terroir. De nombreux facteurs jouèrent le rôle de phénomènes perturbateurs : la migration, et mieux « l'obligation de la migration » devenue essentielle au paiement de l'impôt de capitation, le ralentissement du rythme de succession des générations, le rôle assigné à la chefferie, la saturation

des terroirs et somme toute l'ensemble des contradictions à l'œuvre dans la société. Car si, traditionnellement, ces contradictions débouchaient sur des modifications opératoires ne remettant pas en question l'ensemble des mécanismes de reproduction, les perturbations, largement attribuables aux politiques coloniales dans ce domaine, ont rendu inopérantes les solutions anciennes et amené un blocage des institutions (Rémy G. 1977) doublé d'une mobilité géographique des individus et des terroirs fort néfaste.

Tout au long de cette période centrale de l'histoire de la région, on assista à la lente érosion des unités domestiques de production parallèles à l'effritement du pouvoir des chefferies. Erosion dont l'une des conséquences et non des moindres fut « l'extensification » (la définition in Hervouet J.-P. 1977, aussi Marchal J.-Y. 1983) des modes cultureux, c'est-à-dire la mise en culture de surfaces de plus en plus étendues afin de contrer la singulière rareté de main-d'œuvre agricole. L'accélération de la dégradation écologique alla de pair avec la multiplication des bouches à nourrir et des bras potentiellement mobilisables, parce qu'à défaut de produits auxquels on imposait le « détour par le marché » et qui auraient pu être le résultat d'une amélioration des techniques culturelles, il n'y avait qu'une marchandise dont la vente pouvait suivre le taux d'impôt dans son inexorable montée, et *cette marchandise était la force de travail*. C'est faire preuve d'une grande ignorance de l'agriculture des savanes de penser qu'il y avait compensation entre deux zones écologiques complémentaires, les « avantages comparatifs » tant vantés dans les manuels d'économie, puisque le revenu additionnel ne compensait ni économiquement, ni socialement la perte encourue par l'économie alimentaire domestique des savanes.

Une agriculture à technologie rudimentaire dépend pour son développement, outre évidemment l'accès à la terre, d'une force de travail importante, puisqu'elle en constitue le facteur central, et d'un mode de gestion des rapports population-terres fondé sur la cohérence du groupe exploitant et sa connaissance des techniques de maximisation des ressources. La production agricole devient alors le point de rencontre des contraintes du milieu et des solutions adoptées et pratiquées par les populations. L'examen de passage, si cette image est permise, consiste en la capacité d'une société d'assurer les moyens de sa reproduction. Il y a dans cet implacable mécanisme une question de vie et de mort, sociale ou individuelle. La majorité des analystes, et ce depuis les premiers temps de la colonie, admit la faiblesse technique des modes cultureux mosi⁹, mais fut déroutée par le relatif dynamisme démogra-

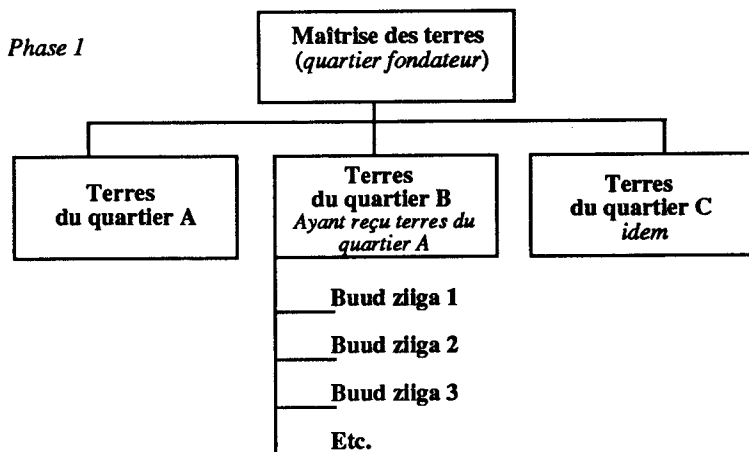
9. De Tauxier (1912) à Marchal (1983) en passant par toutes les études de terroir faites en région mosi (Dubourg J. 1957 ; Hervouet J.P. 1977 ; Izard M. Izard-Héritier F. 1958 ; Kohler J.-M. 1971a ; Lahuc J.-P. 1971 ; Ouedraogo D.O. 1976 ; Rémy G.

phique de l'ensemble. Les capacités d'intégration, la flexibilité des modes d'incorporation de l'élite nakomsé expliquent en partie ce dynamisme, mais ce qui décourage toute explication simpliste est la capacité de l'équilibre (mosi-populations d'accueil) de survivre et surtout de se développer. Historiquement, il faut différencier la conquête, acte circonscrit dans le temps dont le terme se réalise lorsque toute résistance est annihilée, et l'occupation, période suivant la conquête où le système de gouvernement des conquérants prouve ou non sa capacité (ou sa volonté) de se perpétuer. Il est indéniable, malgré de réelles réticences sur le système de production, que le système politique et donc la société mosi a réussi l'examen de passage. La question maintenant est d'explorer les pourquoi d'une telle situation.

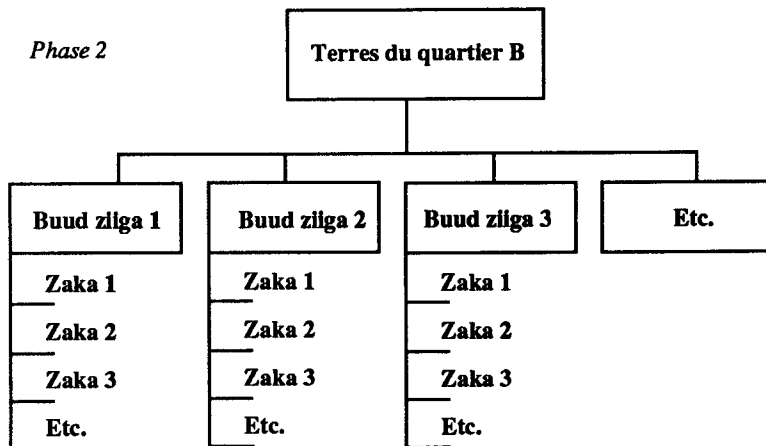
En simplifiant, comme il se doit, on peut imaginer que la phase 1 du schéma en page suivante, « Dévolution des terres dans un tenga villageois », emprunté à J.-Y. Marchal, correspond aux modalités d'émergence d'un terroir moagha. En effet malgré la conquête de terres nyonyosé (ou toute autre forme d'infiltration dont le résultat fut la domination politique) par des cavaliers mosi, les occupants autochtones du quartier fondateur conservèrent la maîtrise de la terre. Leur pouvoir sur les puissances chtoniennes fut intégré par le pouvoir politique sans remise en question fondamentale. Ils conservèrent donc leur droit de dévolution des terres ; droit de dévolution correspondant à des droits d'usage conditionnels, car, comme ailleurs en Afrique noire la source de vie qu'est la terre n'est jamais laissée au pouvoir d'individus mais relève de la logique sociale : « *Ainsi, en ce qui concerne la terre, celle-ci pour être soumise à l'exploitation d'un individu, est soumise d'abord à la souveraineté de la collectivité à laquelle cet individu appartient.* » (Kouassigan G.-A. 1966:10) Deux aspects ressortent de cette constatation : d'abord l'utilisation, l'obligation d'utilisation serait plus juste, par les conquérants de procédures d'incorporation (Skinner E.P. 1968) des conquis par divers mécanismes (stratégie matrimoniale, respect des quartiers fondateurs, assimilation linguistique, offre de protection militaire et politique, etc.), puis (effet de retour du *modus vivendi* établi) accélération ou accroissement de la cohésion sociale conséquentes aux conditions posées d'accès à la terre, c'est-à-dire appartenance à la collectivité et respect de ses règles. L'organisation

1972 ; Rouamba P.T. 1970) les témoignages concordent en ce qui concerne la pauvreté des techniques de culture mosi. Néanmoins Izard, dans le domaine politique (Izard M. 1985) et Marchal (Marchal J.Y. 1983), dans le secteur de la géographie humaine, ont tous deux mis en lumière la dichotomie Nakomsé-Nyonyosé et les conceptions sociales et techniques différentes. Rappelons que ces analyses touchent le Yatenga et que, jusqu'à ce que des études du même ordre et du même niveau dans la région centrale soient rendues publiques, nous acceptons la validité de leurs observations.

**DÉVOLUTION DES TERRES DANS
UN TENGA VILLAGEOIS**



Phase 2



Réf. : Marchal J. Y. 1983 : 292.

sociale marque de son sceau la forme prise par les structures d'un terroir (paraphrase de Kouassigan G.-A. 1966: 151). Dans son impressionnante analyse des droits fonciers traditionnels, G.-A. Kouassigan résume les enjeux juridiques de la terre :¹⁰

« La condition juridique de la terre est donc déterminée par des facteurs d'ordre économique, qui tiennent à la faiblesse des moyens de production et au caractère fermé de l'économie traditionnelle, par des facteurs d'ordre politique qui nous révèlent une société hiérarchisée, mais à l'intérieur de laquelle les prérogatives individuelles se subordonnent aux intérêts de la collectivité, enfin par des facteurs religieux soulignant le caractère particulier des croyances négro-africaines qui confèrent à certains objets, nous disons plutôt certains biens, comme la terre, une signification ontologique particulière. » (Kouassigan G.-A. 1966: 178)

L'arrivée des nouveaux occupants provoqua un réaménagement des quartiers (sakse) et l'allocation de terres au(x) quartier(s) nakomsé ou talsé (quartier B du schéma). Puis la délégation des droits d'usage par le têngsoba (Marchal J.-Y. 1983: 288, Alexandre R.P. 1953 vol. 2: 388 et Sawadogo M. 1970: 1154) ayant eu lieu, chaque doyen de quartier était libre de procéder à la répartition des terres de son quartier entre les segments de lignages (sing. yiri, plur. yiya). *« C'est ainsi que chaque yiri dispose sur les terres de son quartier d'un terrain (buud zîga) qui lui est attribué en propre, pour une durée indéterminée, par le doyen du quartier. »* (Marchal J.-Y. 1983: 291) Finalement comme le souligne J.Y. Marchal dans son schéma (idem: 292) : *« Anciennement, chaque buud zîga s'articulait sur l'exploitation de champs de case et de champs de brousse. La brousse restante était considérée "terre commune", occupée temporairement par les champs personnels (beolse). »*

10. Voir aussi : *« Les liens qui attachent l'homme à la terre forment partout un faisceau de relations complexes dont les implications sont aussi bien d'ordre religieux et politique que social et économique. »* (Boutillier J.L. 1964: 13). *« La terre comme force surnaturelle et la terre comme facteur de production sont deux aspects d'une même réalité. »* (idem: 17). *« La spiritualisation de la terre est le fondement d'un second principe : le principe de dépendance ou de relativité. Nul n'est jamais le maître absolu d'une pièce de terre. Il doit respect à la terre elle-même, à ses servants, à ses premiers exploitants. Il ne peut consentir aucun droit sans avoir l'assentiment de ces divers agents. En d'autres termes, le droit de propriété n'existe pas en matière immobilière chez les Mossi. »* (Pageard R. 1969: 391-392).

Le contrôle de la circulation des terres de lignage se trouvait entre les mêmes mains que la circulation des femmes, celles des yirsoba ou aînés du segment du lignage principal (buudu). Ce double pouvoir, même s'il pouvait souvent être plus virtuel que réel, concrétisait les moyens dont disposaient les aînés afin d'assurer une cohésion sociale essentielle à la reproduction physique et sociale de la collectivité. La démographie, au sens large, rejoint ici les stratégies agricoles, puisque nuptialité et fécondité sont soumises au même pouvoir et aux mêmes conditions que l'accès à la terre : position centrale occupée par le yirsoba et soumission des cadets aux règles communes comme rite de passage à l'état d'adulte social. Ultimement la migration se greffa à ce régime démo-économique comme réaction individuelle contre ce pouvoir et celui des autorités coloniales. Femmes et terres forment le ciment des lignages, ou segments de lignage, unissant ceux-ci ou semant la discorde si diverses mutations exercent des pressions sur le fonctionnement des institutions qui les régissent : allongement du calendrier de remplacement des générations et saturation des terroirs. Les mesures dilatoires mises en œuvre par les chefs de lignage, retard du mariage des cadets et recours aux prêts de terre (Boutillier J.L. 1965: 97) n'ont pu empêcher la naissance de contradictions importantes dans la structure sociale et le système foncier mosi.

Le village moagha offrait, et offre toujours aux voyageurs l'étrange sensation, surtout en période des pluies, d'être au milieu de plusieurs villages séparés par des champs. Aucune fortification ne « défendait » le village ce qui suggère l'état de paix relative atteint par la société dans son ensemble. En fait il n'y avait pas d'aires d'habitat regroupé, mais plutôt un terroir éclaté où chaque quartier jouissait d'une certaine autonomie tout en demeurant rattaché au village. Anciennement, la disposition des champs au sein des terroirs mosi respectait, en général, une structure en orbes concentriques (Marchal J.Y. 1983: 350-357 ; voir aussi les études de terroirs cités). Au centre du saka, les habitations entourées d'une première couronne de champs appartenant au quartier (les buud zîise) et partagée entre champs de case et champs de divers mils, avec rotation variable selon les choix culturels de chacun. Deux éléments caractérisent ces champs, d'abord leur proximité aux aires d'habitation autorisait la fertilisation naturelle par dépôt de fumure domestique, puis la permanence de leur mise en exploitation, ou plus exactement leur exploitation pluriannuelle, jusqu'à épuisement des sols ce qui généralement entraînait un déplacement des aires d'habitation vers d'autres terres sous la juridiction des sakse. Les champs de case prenaient des noms différents selon la culture dominante (Izard M. 1958: 33-34 : kamanga pour champs de maïs, tabaka pour champs de tabac, karaga pour champs de gros mil rouge) et comportaient généralement des cultures mixtes dont une aire où étaient exploitées les plantes

à condiments utilisées dans les sauces (piments, gombo, etc.)¹¹. Puis une deuxième couronne, plus éloignée des cases, où les yiri exploitaient des terres moins riches et moins longtemps. Ces champs contenaient d'autres mils, gros mils blancs ou rouges, et quelques ares de coton. Finalement la brousse, soit terres jamais exploitées ce qui était moins rare que maintenant soit terres de jachères ayant connu une culture vingt ans auparavant, où les membres du lignage pouvaient choisir des champs individuels (beolgha, plur. beolse). Ce qui ressort de ce rapide survol, c'est la place fondamentale laissée aux productions céréalières, presque exclusivement les divers types de mil.

Cette rationalisation du terroir exclut les spécificités locales et n'est satisfaisante qu'à un haut niveau de généralisation. Surtout elle n'éclaire pas la nature dichotomique de l'organisation du terroir moagha et son incapacité à mieux définir un espace partagé entre champs de case et champs de brousse.¹² L'articulation insatisfaisante entre agriculture et élevage, laissé aux peulhs pour des raisons sociales et politiques, entravait le développement de techniques plus poussées de régénérescence des sols. Cette insuffisance (Rémy G. 1977 : 131 ; Marchal J.Y. 1983 : 53-54, 416-433 ; Kohler J.M. 1971a : 165-166) ne laissait que la longue jachère comme solution à l'appauvrissement des terres. L'expansion démographique dépouilla cette solution de son caractère opératoire et lentement, mais inexorablement, les terres de jachère ou terres de la périphérie (weogho, brousse opposée à pugho, champ) devinrent le centre d'une lutte entre les segments de lignages (yiri) et leurs parties constituantes (zakse). L'aboutissement de cette évolution est illustré dans la phase 2 du schéma cité ; les buud zïise sont partagés entre chaque zaka. « *Les anciens buud zïise sont partagés entre les zakse aînés, tandis que les anciennes terres communes sont occupées par les terres des zakse cadets.* » (Marchal J.Y. 1983: 292) Ce processus, semblable à une course contre la montre, n'ajoutait rien au bas

11. Le terme utilisé en moré pour désigner le jardin (zed zïiga, de zedo : sauce et zïiga : champs) indique la vocation de cette partie du terroir.

12. Izard et Izard-Héritier (Izard et Izard-Héritier 1958: 33-34) ont soulevé ce point : « Si la notion de champ de case est en soi une notion simple (...), la notion de champ de brousse est au contraire relativement compliquée par le fait que les Mossi n'ont pas de nom pour désigner la zone intermédiaire entre champs de case proprement dite et champs de brousse. » Voir aussi : « Cette division de l'espace villageois est fondamentale. Elle est l'expression concrète de deux type différents de rapports entre l'homme et le sol. » (Rémy G. 1972: 128) « Bien qu'ils constituent un élément constant du paysage agraire, les champs semi-permanents de l'aire habitée n'en représente qu'un élément secondaire, imparfaitement intégré à l'ensemble du système de production. » (Kohler J. 1971a : 57)

niveau de connaissance technique des cultivateurs mosi¹³, au contraire il accélérât ce qu'il se proposait de ralentir.

La vie du producteur tombait sous le coup de clivages importants : dialectiques champs communs (pukassinsé)-champs individuels (beolse) (Dubourg J. 1957 ; Zougrana G. 1980 ; Izard M. Izard-Héritier F. 1958 ; Gnampa N. 1980 ; Boutillier J.L. 1964 ; Kohler J.M. 1971a ; Hammond P.B. 1966 ; Marchal J.Y. 1983), champs permanents-champs temporaires. D'une part, son temps de travail subissait un partage contraignant entre ces deux pôles (pôle temporel mais souvent spatial lorsque son beolgha se trouvait à la périphérie du terroir) ; d'autre part les soins prodigués aux cultures de ces champs obligeaient à une gestion serrée de ses activités agricoles. Le statut social différent des surfaces cultivées imposait des choix difficiles. Les champs communs, cultivés sous la responsabilité du yirsoba, soumis à sa gestion lors de la récolte et dont les produits étaient conservés dans les greniers communs, rappelaient au producteur ses obligations envers le segment de lignage. Sa participation à leur culture était la condition première à l'accès au droit de cultiver son champ. Ce beolgha¹⁴ lui rappelait par contre que le lignage ne pouvait combler la totalité de ses besoins. Sous les pressions conjuguées de nouvelles, et lourdes, exigences de l'administration coloniale et la recherche d'une plus grande autonomie au sein du yiri, les membres cadets du lignage cherchèrent des formes non-traditionnelles d'accession à la majorité sociale, en particulier par la

13. Conclusions sur les failles du système cultural moagha des deux meilleures analyses de terroir : « ... précarité de l'organisation de la production liée à la mobilité des exploitations à l'intérieur du terroir ; insuffisance des aménagements du sol ; défaut d'une action systématique en vue d'étendre le parc à balanzans au-delà de l'aire habitée ; improvisation individuelle et désordonnée pour la distribution des cultures, les assolements, et la mise en jachère des terres appauvries ; gaspillage de l'engrais vert et des pailles ; divorce entre l'agriculture et l'élevage du gros bétail ; mauvaise conservation de la fumure domestique ; inefficacité de la sélection des variétés végétales, outillage agricole rudimentaire ; façons culturales médiocres ; insuffisante organisation de l'espace et du temps. » (Kohler J.M. 1971a : 165-166) « ... les divers types de champs, l'incapacité de maintenir la feuillité du sol et la nécessité de laisser les terres en repos pendant une période plus ou moins longue, la mobilité de l'habitat, la division de l'espace villageois en deux aires qui traduisent, dans l'espace, deux types différents de rapports entre l'homme et le sol, la faible utilité du bétail sur le plan agricole, l'emprise foncière très ferme des lignages fondateurs sur le sol... » (Rémy G. 1972: 131).

14. Dans le dictionnaire de père Alexandre (1953, vol. 2:37) le terme beolgha (pl. beolse) dérive étymologiquement du verbe beole dont l'idée générale émane de l'action de prévoyance. L'auteur donne la phrase suivant pour illustrer son sens : « paghba la da-koapa beonda eb puto » trad. « les femmes et les serviteurs font leurs champs par prévoyance ». De complémentaires, ces champs étaient devenus une partie essentielle de l'alimentation de la maisonnée (témoignages de toutes nos informatrices).

migration et concurremment par des pressions à la segmentation des lignages autorisant l'exploitation de nouvelles terres. Cette contradiction entre appropriation collective et individuelle des terres marque le système de production moagha et le rend plus susceptible aux forces centrifuges (Boutillier J.L. 1964: 37-38). De même la centralisation des produits du travail des membres du lignage dans les greniers familiaux, à l'exception du produit des beolse,¹⁵ et les interdictions concernant leur accès ont pu agir de catalyseur au mouvement centrifuge, surtout lorsqu'une crise remettait en question l'approvisionnement alimentaire.

Selon Hervouet (1977), ces pressions internes et externes produirent une distension des terroirs, c'est-à-dire des mouvements de fuite sous deux formes : la migration et l'occupation de terres de brousse. Le premier type résultait en un dépeuplement des aires d'habitat et une rareté relative de main-d'œuvre (Hervouet J. 1977: 56-59 et 1978: 87). Des transformations des modes habituels de gestion de la force de travail provoquèrent à leur tour des mutations de la division sexuelle du travail que plusieurs informateur/trices nous ont signalé. Le manque à gagner devait être comblé pour réduire le risque de tensions dans l'approvisionnement alimentaire. Le second type, sur une grande échelle dans la vallée de Volta mais probablement ailleurs dans la région, eut des conséquences plus graves qu'Hervouet résume assez bien : « extensification » et dégradation des éléments écologiques (59), éclatement des terroirs traditionnels (75), abandon de techniques intensives chez les Bissa en particulier (Hervouet J. 1978: 59, 75, 86). Les parcs d'Acacia Albida ne purent jouir des mêmes soins puisque la force de travail avait abandonné les terroirs, soit vers des zones de migration au Gold Coast soit vers des zones refuges, loin des pressions coloniales. Alors, il faut supposer que l'émergence d'une pyramide des âges tronquées (côté hommes et dans les groupes d'âges actifs) amena une modification substantielle des rôles économiques au détriment des femmes, laissées au village. Leur charge de travail, déjà considérable, s'accrut pour « compenser » le départ de bras masculins. Dans une société agricole à technologie rudimentaire dont le calendrier des travaux était très serré,

15. Notre connaissance insuffisante de la langue moré ne nous permet pas de tirer des conclusions claires sur certaines questions, mais quelques faits nous semblent mériter une attention particulière et une éventuelle recherche plus approfondie. Par exemple le père Alexandre (1953, vol. 1: 312) offre pour le terme grenier sept (7) termes dont aucun ne rend compte des rapports de force ou du rôle social qu'il joue (aucun des termes ne définit un grenier collectif ou individuel) : baore, bibla, kyerggho, lurgha, pilgu, tiudgu, palle. Les étymologies se réfèrent soit au contenant (en paille ou en boue séchée) soit au contenu (kyerggho, ky étant mil en moré). Par contre certaines phrases citées par Alexandre formulent ces rapports : « ned bi kasaga pa kyed a ba baore ye » : « le fils aîné ne peut entrer dans le grenier de son père ». Les cérémonies funéraires ritualisent à la fois l'exclusion et la passation de pouvoir.

des départs de plus en plus nombreux ne pouvaient qu'entraîner un réaménagement des charges au détriment des non-migrant(e)s.

Segmentation des lignages, partage des terres des *yi* en terres de *zaka*, dichotomie des champs, techniques culturelles rudimentaires et calendrier des travaux trop chargé auraient pu, du moins partiellement, être compensés par la consolidation des formes coutumières d'entraide. En fait, ce fut un espoir vain car ces formes ont connu le même rythme d'effritement rendant difficile tout accroissement de l'investissement humain par hectare cultivé. Vidée de sa substance ou de son sens, l'entraide régressa et cessa d'apparaître comme un recours possible aux unités de production temporairement déséquilibrées. Cette évolution entrava l'utilisation plus intensive du facteur travail dans l'économie agraire, en particulier dans le secteur de la production céréalière, base de l'alimentation des populations. Les deux seuls moyens offerts aux autorités coloniales pour contrer cette tendance furent soit la réduction de leur appel à la main-d'œuvre, qui ne s'est jamais produite, soit l'accroissement de la productivité par des politiques agricoles adéquates.

Migration de la force de travail

La migration, surtout vers la colonie anglaise voisine, attira¹⁶ beaucoup d'attention dans la période étudiée. Elle fut et demeure une partie centrale du régime démographique de la région. Ces mouvements de population furent de deux types : migration interne et émigration. Le premier passait inaperçu, sauf au niveau local, ce qui rendait son appréhension et sa compréhension problématiques. Le second, par contre, monopolisa toutes les énergies des administrateurs, car ce type concurrençait directement les objectifs et le rôle assignés à la nouvelle colonie. Si l'on veut bien tolérer une relative simplification, il est possible d'affirmer que chaque type de migration engendra des mutations dans deux secteurs : 1) – la migration interne, en particulier les mouvements impliquant des familles, provoqua un remodelage du paysage en poussant des unités de production vers des régions moins quadrillées par l'administration coloniale (Hervouet J. 1977: 21-31). Hervouet défend avec raison l'hypothèse d'une « *distension très forte des anciennes limites d'habitat* » (idem: 30), en réaction à la conquête et son bagage de mesures répressives ; 2) – moins visibles puisque ne s'inscrivant pas

16. Comme en témoigne le nombre important de rapport coloniaux résumés au tableau 3, du chapitre 2 de notre thèse.

dans un espace réel, les mutations démographiques attribuables aux mouvements vers l'extérieur n'en furent pas moins suffisamment présentes pour que l'administration y sente un danger, et y consacre beaucoup de temps. Ce type modifiait la structure par âge par l'élimination de tranches précises dans la pyramide d'âge. Comment expliquer l'apparente contradiction d'une administration plus sensible aux modifications subtiles de la pyramide d'âge et indifférente aux changements dans l'occupation de l'espace ? Pour résoudre la contradiction il faut bien identifier les intérêts en jeu : d'un côté l'administration de cercle percevant ces glissements dans l'espace mais en général incapable d'en expliquer clairement les conséquences, de l'autre une administration centrale (Ouagadougou, Abidjan et Dakar) soucieuse d'organiser et planifier une mise en valeur largement fondée sur le travail humain. Le problème des mouvements internes, selon les supérieurs hiérarchiques, trouverait une solution dans un accroissement du quadrillage administratif, ce qui était précisément la finalité du régime colonial, par contre la fuite au-delà les frontières posa un problème insoluble dont les solutions remettaient en question des mécanismes importants (bas salaires contribuant à l'autosuffisance budgétaire, recrutements forcés, etc.), de plus toutes mesures répressives s'avéraient inutiles ; bien au contraire elles provoquèrent de nouvelles vagues de départs.

Deux axes s'entrecoupant au centre, tels des axes de coordonnées cartésiennes, peuvent servir d'illustration aux diverses catégories d'explication répertoriées par l'administration coloniale. Sur l'axe des Y nous pourrions loger les facteurs d'attraction et de répugnance (« push/pull factors » en anglais) et sur l'axe des X les facteurs culturels à l'une des extrémités et les facteurs économiques à l'autre. Le modèle n'aurait aucune valeur explicative et serait strictement classificatoire ; par contre le poids de la récurrence serait déterminant dans la recherche d'une causalité. Lorsque des administrateurs de cercle, des lieutenants-gouverneurs, des inspecteurs des affaires administratives et des inspecteurs des colonies, à l'unisson, évoquent les taux de l'impôt, la mauvaise répartition de celui-ci ou les prestations, il n'est pas question d'accorder à ces causes le même poids que « l'affinité ethnique ».

Les facteurs d'attraction/répulsion ont cette caractéristique d'être souvent les pôles magnétiques des mêmes réalités : par exemple lorsque sont répertoriés les facteurs de répulsion (prestations, recrutements...), il est fait état de l'absence de ces facteurs pour expliquer l'attraction. Existence/absence n'offrent aucun système d'explication puisque chaque pôle génère son propre système de justification. Si, d'une part, l'utilisation de la coercition dans le processus de mobilisation apparaissait nécessaire dans cette période de gestation d'un marché du travail, d'autre part son absence au Gold Coast était attribuée aux mécanismes spécifiques d'une économie différente (Baillaud E. 1907), le constat de

ces différences « suffisait » à innocenter les méthodes françaises et à expliquer les comportements africains. La compréhension n'y gagnait aucune profondeur, mais l'idéologie y puisait ses fondements, car reconnaître les réussites d'un système sur un autre aurait amené une remise en question complète, ce qu'administrateurs et gouverneurs se gardaient bien de faire. Alors on se complaisait à répéter d'une enquête à l'autre les mêmes évidences en ne tenant aucun compte du caractère circulaire de l'argumentation, offrant quelquefois des variations du modèle, comme ce fut le cas des recrutements militaires, où le degré supposé d'acceptation des populations¹⁷ s'accrut, du moins dans l'esprit des autorités coloniales. L'axe vertical donc de notre système de coordonnées comprendrait l'antinomie présence/absence incluant les grands facteurs suivants : prestations, recrutements de toute nature, impôts, bas salaires, politique des produits industriels (coton). Mais quelques percées significatives méritent un statut particulier : l'avantage du change qui rendait les salaires en livres plus intéressants vis-à-vis de ceux en francs après 1929, l'existence de grands marchés où l'approvisionnement en produits européens était plus aisé, des prix de marchandises avantageux, les erreurs de l'administration.

L'axe horizontal peut s'assimiler à un continuum, cher aux structuralistes, représentant une gradation classificatoire entre deux pôles. Cette dichotomie nous semble liée d'un côté aux phénomènes psychoculturels, de l'autre aux réalités démo-économiques ; entre les deux se situeraient des hypothèses explicatives diverses empruntant aux deux extrêmes. Les effets de la propagande d'agents anglais, l'affinité ethnique ou familiale des deux côtés de la frontière, le goût du voyage, la propension aux aventures commerciales relèvent du psycho-culturel. Ces explications témoignent d'une vision précise des comportements des colonisé(e)s, à défaut de cerner une réalité quelconque. Elles s'inscrivent dans le regard porté plutôt que dans ceux/celles qui sont observé(e)s, en cela elles s'approchent, jusqu'à l'assimilation, de préjugés. A l'autre extrémité : l'assiette de l'impôt, les recensements déficients, les disettes comme en 1926 et 1932-33, la recherche de

17. Voir en parallèle Mission Picanon de 1924, rapport 78, p. 27 : « Pour l'Administrateur Commandant le Cerle de Ouagadougou, le recrutement (militaire) apparaît aux populations comme un impôt inévitable, équitable et léger en raison du petit nombre d'appelés. Cet impôt, on l'acquitte sans bonne humeur mais sans récrimination et avec une soumission parfaite. » et la lettre de Boisson au Ministre des Colonies datant de 1935 in ANS 1Q 310 (77) : « Pendant la Guerre, il faut l'avouer, les émigrants se comptèrent par centaines de milliers. Depuis lors, la conscription est peu à peu entrée dans les habitudes. La population s'y soumet désormais sans enthousiasme mais avec résignation. » p. 35. Boisson termine néanmoins en reconnaissant que dans les cercles frontaliers on franchit tout aussi facilement la frontière à l'arrivée des commissions de recrutement.

terrains de culture plus fertiles, les besoins de numéraire à des fins sociales. Cet effort de rationalisation serait incomplet si nous n'ajoutions que ces causes isolées par les rapports et opinions ne se situent pas obligatoirement sur les axes mais comme de véritables coordonnées dans l'espace (positif ou négatif) défini par la rencontre des axes.

L'exercice classificatoire ne peut avoir d'autres finalités que celle du qualificatif que nous lui avons attaché ; les explications véritables naissent dans un premier temps de l'insistance et de la récurrence, et dans un second temps de l'appréhension théorique globale des conditions objectives de la société soumise aux règles coloniales. Alors seulement pouvons-nous affirmer que les formes de travail forcé, le système d'impôt et les mutations induites aux structures agraires doivent dominer l'armature explicative. Une position marxiste ? Comme celle du rédacteur du rapport politique annuel de la Côte-d'Ivoire en 1936 : « *Les nécessités économiques demeurent toujours au premier plan parmi les causes d'exodes. En politique indigène, on l'a souvent dit, l'économie prime la politique.* » (p. 18-19 souligné par nous) Les témoignages oraux et les recherches scientifiques donnent raison au lieutenant-gouverneur. S. Coulibaly (1978: 47-75) dans sa thèse sur le sujet isola ces mêmes facteurs en notant la transition d'une migration de travail visant à payer l'impôt vers une migration de fuite, afin d'échapper à celui-ci. En fait jusqu'aux réajustements des rôles d'impôt vers les années 1936, seules les fuites de toute une unité de production permettaient de réaliser cet objectif car, comme on a pu le noter, les membres présents payaient pour les absents.

Avant de conclure ce texte, peut-on quantifier un mouvement qui par définition était illégal ? Il est peu probable que nous puissions un jour saisir de façon précise l'importance des flux vers la colonie anglaise voisine. A défaut il est possible de répertorier les estimations coloniales, c'est le rôle du tableau 1.

Tableau 1. Evaluations des flux migratoires de la Haute-Volta vers la Gold Coast 1919-1940

Années	Évaluations	Sources
1924	100 000/150 000 par saison	M. Picanon, R. 128, p. 9.
1929	60 000 travailleurs par an	Discours de Fousset, lt-gouv. p.i. au Conseil de gouvernement in ANSOM AP 148, p. 59-60.
1929	30 000 à 35 000 par an	R. pol. Haute-Volta, 1929, p. 10.
1929	plus de 60 000 par an	Discours du Gouverneur de la Gold Coast à l'ouverture du Législative Council, cité in R. pol. Haute-Volta, p. 10.
1931	55 000 à 60 000 par an	R. pol. Haute-Volta, 1931, p. 18.
1932	50 000 à 60 000 par an	M. Sol, R. écono. in ANS 10G 19 (107), p. 58.
1938	40 000 à 50 000 par an	R. annuel sur la main-d'œuvre de Côte-d'Ivoire, 1938, p. 3 in ANCI E 1441 (XVII-30-54).

Omettant la surévaluation de la Mission Picanon, la fourchette se situait entre 40 et 60 000 travailleurs saisonniers. Combien ne revenaient pas ? Quelle était la durée de séjour ? Les mouvements se sont-ils amplifiés ou au contraire ont-ils diminué avec la crise économique et la chute du prix du cacao ? Les effets étaient-ils aussi graves qu'on le dit ? Des questions qui ne trouveront jamais de réponses précises. On peut simplement poser quelques hypothèses :

- 1) — des fluctuations conjoncturelles ont certainement marqué les flux puisque les disettes sont tenues responsables de certaines migrations,
- 2) — après 1932, avec la création d'une législation plus sévère et des contrôles sur l'utilisation des manœuvres fournis aux employeurs européens, une partie des migrants ont pu préférer la Côte-d'Ivoire. Le coût de ce détournement (s'il a eu lieu) incluait, comme cela avait été suggéré, l'adoption de mesures rendant la Basse-Côte plus attrayante, rivalisant donc avec la colonie anglaise voisine,
- 3) — autour des migrations se disputaient des intérêts divergents et irréconciliables. D'un côté, ceux qui désiraient une mise en valeur par la mobilisation de toutes les forces vives des sociétés dominées, de l'autre ceux qui s'en tenaient aux strictes règles fiscales de l'autosuffisance budgétaire et qui voyaient d'un bon œil l'arrivée d'argent frais dans une économie n'ayant pas rempli ses promesses dans le secteur agricole.

Conclusion

Il est ironique que le système mis en place par l'autorité coloniale produisit le contraire de ce qui était désiré. En effet si l'usage généralisé de la contrainte avait pour but d'inculquer une « éthique » du travail afin de transformer des « indigènes indolents » en travailleurs modèles, alors il est aisé de constater, en grande partie, l'échec. Les voltaïques se sont mués en travailleurs des mines ou de l'agriculture dans une économie capitaliste rivale en recourant à deux types de raisonnement : l'un basé sur la coutume qui encourageait la fuite lorsque l'on se jugeait mal gouverné, l'autre typique du système dominant régi par les règles de la concurrence qui poussait à trouver l'option économique la plus avantageuse. Il n'est donc pas question d'une fausse dichotomie traditionnelle/moderne, il s'agit plutôt de la rencontre d'un système de justification (idéologique) et de nécessités imposées, de nouveaux besoins auxquels il faut répondre en préservant ses intérêts. Alors à toutes tentatives d'accroître l'intégration à un marché du travail en gestation devait correspondre un gonflement des flux vers la colonie voisine. Deuxième ironie de l'histoire, les victimes enseignèrent les dures lois de la concurrence au pouvoir, puisque ce n'est que lorsque les autorités coloniales tentèrent de rivaliser avec les conditions offertes de l'autre côté de la frontière qu'elles perçurent une amélioration. Ce changement

fut-il réel ou simplement imaginé par les instigateurs des réformes ? Cette question doit rejoindre la masse des points d'ombre de l'historiographie de l'époque.

Ombre et lumière se font face dans l'univers intellectuel colonial. A la clarté de la vision des impératifs d'une mobilisation de la population et des finalités de celle-ci s'opposait l'obscurité des connaissances des phénomènes eux-mêmes et des effets induits par ces politiques coercitives. L'administration savait ce qu'elle voulait mais ignorait (sciemment ou non) ce qu'elle pouvait. D'un postulat contestable de forte densité de population dans le Mosi, elle déduisit qu'on pouvait (et devait car la notion de devoir envers les « indigènes » et le système dans son ensemble était très présente) procéder à des recrutements sans risque d'épuiser ce « réservoir ». Les appels à la modération, des instances médicales ou des missions d'inspection, donnent la liste des effets produits par ces politiques : les plus importants puisqu'ils réunissent et la migration externe et les recrutements furent les distorsions de la pyramide des âges (encore visibles aujourd'hui du fait de la migration internationale), donc concrètement de l'équilibre démographique des unités domestiques de production. Ces politiques eurent des conséquences importantes dans le domaine de la production agricole.

Au terme de ce court séjour au sein de la pensée et la pratique socio-démographiques coloniales, le système de pouvoir en AOF apparaissait lézardé et parcouru de multiples contradictions. Sur la question de la main-d'œuvre trois noyaux de litiges émergent de l'analyse, en descendant la pyramide socio-politique, nous pouvons isoler :

1) — l'opposition entre le Gouvernement Général à Dakar et l'administration de la colonie (Haute-Volta puis Côte-d'Ivoire). Deux éléments, se renforçant mutuellement, constituaient des pièces à négociation. D'abord, jusqu'en 1933, la rivalité entre les intérêts de la colonie de la Haute-Volta et les intérêts généraux de l'AOF, comme fédération. Les gouverneurs à Dakar ont souvent joué le rôle de porte-parole des intérêts des planteurs français en Côte-d'Ivoire et poussé l'administration de Ouagadougou à satisfaire les demandes émanant de ces milieux, jusqu'à et y compris les procédures d'abolition de la colonie. Puis après 1930, le litige passa de l'augmentation des flux vers un meilleur contrôle des conditions d'emploi, sous les pressions de la Société des Nations via le Ministère des Colonies. Les débats internationaux sur la question de l'esclavage eurent des répercussions sur le discours et probablement sur les politiques. Qui dit augmentation des contrôles dit, du même coup, augmentation des coûts ; les rappels à l'ordre périodiques du gouverneur de Dakar laissent supposer que l'administration à Abidjan n'avait pas les moyens ou ne désirait pas se donner les moyens de cette gestion plus saine de la force de travail ;

2) — entre l'administration à Ouagadougou/Abidjan et l'administration de cercle la rivalité portait sur l'accès à la force de travail, plus précisément le type de travail auquel chaque niveau pouvait faire appel. D'une part le travail forcé pour les grands travaux d'intérêt public, internes ou externes, comme la construction des chemins de fer ou celle de la capitale Ouagadougou, d'autre part le travail prestataire. Le nombre de travailleurs étant par définition limité, tout excès d'un type provoquait des restrictions du nombre de travailleurs mobilisables pour l'autre type, selon le principe des vases communicants. Preuve supplémentaire, avec l'éloignement du centre de pouvoir vers Abidjan, les administrateurs de cercle de façon quasi-systématique ont tenu à faire un usage aussi intensif que possible de la prestation, malgré les appels à la mécanisation ;

3) — finalement en tant que représentant de la puissance d'occupation, les commandants de cercle ou de subdivision symbolisaient toutes les exactions de travailleurs ; à ce niveau le conflit prit une forme vitale puisque déchirées entre le travail prestataire obtenu par la force et le travail agricole, les populations luttaient pour l'autonomie nécessaire à leur reproduction. Le temps passé sur les chantiers de prestation était volé aux temps consacrés aux cultures en saison de pluie et aux activités d'appoint en saison sèche.

L'ordre de présentation des contradictions respecte la hiérarchie mais ne tient pas compte du poids véritable de chacune, car l'émergence de flux migratoires directement liés aux oppositions à la base débalança la structure de bas en haut. Les oublié(e)s de l'histoire, dont les noms n'apparaissent jamais dans les annales, se vengeaient en poussant la logique à ses limites, c'est-à-dire jusqu'à la disparition. Privant le système de leur travail, ils l'empêchaient de réaliser l'expansion souhaitée. Dans ces conditions la reproduction elle-même devenait problématique.

Les sphères élevées du pouvoir nous ont trop monopolisées, il faut maintenant tourner notre regard vers la logique villageoise. L'histoire de la lutte quotidienne des producteurs/trices Mosi pour la préservation de l'intégrité de leurs modes culturels, leur système d'allocation des terres et leurs finalités agricoles reste à faire. Quelques grandes lignes ressortent de l'exposé :

— un contrôle gérontocratique de l'accès à la terre a pu, à des moments précis de l'histoire de cette période, trouver une alliée dans les politiques agricoles coloniales, mais il n'est guère douteux que ces moments furent très circonscrits, puisqu'il y avait, par essence, opposition entre ces deux logiques. Le système d'imposition de cultures d'exportation, de production de coton et de « détour par le marché », compte tenu des contraintes du milieu et des exigences démographiques, aurait amené

les communautés domestiques à leur disparition, physique ou sociale. Comme la finalité ultime de celles-ci était de se reproduire, accepter les consignes venues d'en haut équivalait à une marche vers le suicide. Alors on assista à la mise en place de stratégies d'acquiescement suivi d'inertie, de résistances sourdes aux consignes agronomiques, de fuites vers d'autres régions ou colonies. Les chefs de village et de lignage subirent souvent les contrariétés de ces ordres. Le résultat fut probablement une accentuation des clivages entre aînés et cadets ;

— l'enjeu véritable fut évidemment l'allocation des terres de culture entre cultures vivrières et coton (ou toute autre culture imposée comme le manioc). Des études monographiques pourraient spatialiser l'histoire de cette tension, en inscrivant sur des cartes les points de friction et leur signification économique. L'accès au noyau, au cœur, du terroir moagha fut le centre d'une rivalité dont on ne peut pour l'instant que dessiner les contours.

Finalement, on retrouve dans ces politiques agricoles, des thèmes et des méthodologies identiques à ceux de l'analyse démographique. A tous les niveaux, on confirma le statut d'absent présent du colonisé¹⁸. Absent de par sa position périphérique dans un système qui ne lui accorde qu'une place d'inférieur, il est *collectivement* présent à plus d'un titre, tous liés, par ailleurs, à la survie du système : comme recensés, mobilisables, prestataires, producteurs, imposables... Ces diverses identités ont donné lieu à des opérations, réelles ou simulées, de comptage ou d'extraction de résultats déjà obtenus. Il appert que la marge entre une comptabilité des choses et une comptabilité des individus fut extrêmement mince dans cette Haute-Volta coloniale. Parce que la production des choses tient à la présence ou l'absence réelles d'individus, il n'est point saugrenue d'affirmer que la juste compréhension du destin économique, et surtout agricole, d'une société nécessite une appréhension exacte de son avenir démographique. Affaiblir les unités de production en poussant à la migration, écrémer les surplus agricoles rendant problématique la reproduction des producteur/trices, accroître les tensions entre groupes d'âge et imposer des surcharges de travail agricole sur des unités domestiques affaiblies font partie d'un même ensemble de processus dont il fallait faire l'analyse.

18. Nous pensons, comme nous avons tenté de le faire tout au long de ce texte, aux deux sexes.

Références bibliographiques

- ALEXANDRE, R.P., *La langue moré*, Dakar, IFAN, 1953, 2 vol.
- BOUTILLIER, J.L., « Les structures foncières en Haute-Volta », *Études Voltaïques*, 5, 1964, p. 5-183.
- DUBOURG, J., « La vie des paysans Mossis : le village de Taghalla », *Cahiers d'Outre-Mer*, 10ème année, 40, oct.-déc. 1957, 285-324.
- GNAMPA, N., *L'organisation sociale du travail agricole dans la société traditionnelle Mossi*, Lomé, mémoire de maîtrise, ESECEJ, 1980.
- HAMMOND, P.B., « Economic Change and Mossi Acculturation », in W. Bascom and M. Herkovits, eds, *Continuity and Change in African Cultures*, Chicago, Un. of Chicago Press, 1959a, 238-256.
- « The Functions of Indirection », in J.D. Thomson, et al. eds, *Comparative Studies in Administration*, Pittsburgh, U. of Pittsburgh Press, 1959b, 183-194.
- « Management in Economic Transition », in A.S. Feldman and W.E. Moore, eds, *Labor Commitment and Social Change in Developing Areas*, New York, Social Science Research Council, 1960, 109-122.
- « Mossi Joking », *Ethnology*, 3, 3, July 1964, 259-267.
- *Yatenga. Technology in the Culture of a West African Kingdom*, New York, The Free Press, 1966.
- HERVOUET, J.P., *Peuplement et mouvement de population dans les vallées des Volta Blanche et Rouge*, Ouagadougou, ORSTOM, 1977, multig.
- « La mise en valeur des vallées des Volta Blanche et Rouge : un accident historique », *Cahiers ORSTOM*, série Sc. Hum. 15, 1, 1978, 81-97.
- *Du Faidherbia à la brousse. Modifications culturelles et dégradation sanitaire*, Ouagadougou, ORSTOM, 1980.
- IZARD, M. et IZARD-HÉRITIER, F., *Aspects humains de l'aménagement hydro-agricole de la vallée du Sourou*, Bordeaux, Institut des Sciences Humaines Appliquées, 1958.
- *Les Mossi du Yatenga. Étude de la vie économique et sociale*, Bordeaux, Institut des Sciences Humaines Appliquées, 1959 ; et Ouagadougou, Service de l'hydraulique de Haute-Volta, 1959.
- « Bibliographie générale des Mossi », *Études Voltaïques*, mémoire n°3, 1962, 103-111.
- *Traditions historiques des villages du Yatenga : I: Cercle de Goury*, Paris, CNRS, 1965.
- « Note sur la situation de la recherche historique en Haute-Volta », *Notes et documents Voltaïques*, 2, 1, oct.-déc. 1968, 22-33.
- *Introduction à l'histoire des royaumes Mossi*, Paris/Ouagadougou,

Les spectres de Malhtus

- CNRS/CVRS, 1970, 2 vol. (Recherches Voltaïques 12-13).
- « La lance et les guenilles », *L'homme*, 13, 3, juil.-sept. 1973a, 139-149.
 - « Remarques sur le vocabulaire politique mossi », *L'homme*, 13, 1-2, janv.-juin 1973b, 193-206.
 - « Le royaume du Yatenga », in Cresswell, R., sous la dir. de, *Éléments d'ethnologie, vol. 1 : Huit Terrains*, Paris, A. Colin, 1975a, 216-247.
 - « Les captifs royaux dans l'ancien Yatenga », in C. Meillassoux, sous la dir. de, *L'esclavage en Afrique précoloniale*, Paris, F. Maspero, 1975b, 281-296.
 - « La politique extérieure d'un royaume africain : le Yatenga au XIX^e siècle », *Cahiers d'études africaines*, 22, cah. 1-2, 87-88, 1982, 363-386.
 - *Gens de pouvoir. Gens de la terre. Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche)*, Cambridge/Paris, Cambridge U. Press/Maison des Sciences de l'homme, 1985.
- KOHLER, J.M., *Notes historiques et ethnologiques sur quelques commandements régionaux de l'Ouest Mossi*, Paris, ORSTOM, 1967.
- *Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest-Mossi (Haute-Volta)*, Paris, ORSTOM, 1971a. (Mémoire ORSTOM 46)
- KOUASSIGAN, G.-A., *L'homme et la terre. Droits fonciers coutumiers et droits de propriété en Afrique Occidentale*, Paris, ORSTOM, 1966. (Coll. L'homme d'outre-mer 8).
- LAHUEC, J.P., « Une communauté évolutive mossi : Zaongho (Haute-Volta) », *Études rurales*, 37-38-39, janv.-sept. 1970, 150-172.
- *Zaongho (Haute-Volta), étude géographique d'un village de l'est Mossi-Cercle de Koupéla*, Ouagadougou, ORSTOM, 1971. multig. Publié : Paris, ORSTOM/Maison des Sciences de l'homme, 1980. (Coll. Atlas des structures agraires au sud du Sahara, 15)
- MARCHAL, J.-Y., *Les pays du Yatenga. Introduction à l'étude d'un espace régional nord soudanien*, Ouagadougou, ORSTOM, 1973.
- *Récoltes et disettes en zone nord-soudanienne : chronique des saisons agricoles au Yatenga 1907-1973*, Ouagadougou, ORSTOM, 1974a.
 - « Notes sur l'émigration familiale dans la subdivision centrale de Ouahigouya », *Notes et Documents voltaïques*, 8, 1, oct.-déc. 1974b, 28-39.
 - « Les faits du passé et l'évolution récente : De la fin de l'expansion politique aux mouvements migratoires contemporains (XVII^e siècle-1960) », in République de Haute-Volta. Ministère du Travail et de la Fonction publique/ORSTOM, *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi (Haute-Volta)*, Ouagadougou, Min. du travail/ORSTOM, 1975, t. 1, fasc. 1, 6-58.
 - « Évolution des systèmes agraires : l'exemple du Yatenga (Haute-Volta) », *Environnement africain*, 2, 4, et 3, 1, nov. 1977a, 75-88.
 - « Système agraire et évolution de l'occupation de l'espace au Yatenga (Haute-Volta) », *Cahiers ORSTOM*, série Sc. Hum., 14, 2, 1977b, 141-149.
 - « L'espace des techniciens et celui des paysans : histoire d'un périmètre anti-érosif en Haute-Volta », in *Acte du Colloque de Ouagadougou (4-8 déc. 1978). Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale : logique paysanne et rationalité technique*, Paris, ORSTOM, 1979, 245-252.
 - *Chronique d'un cercle de l'AOF. Recueil d'archives du poste de Ouahi-*

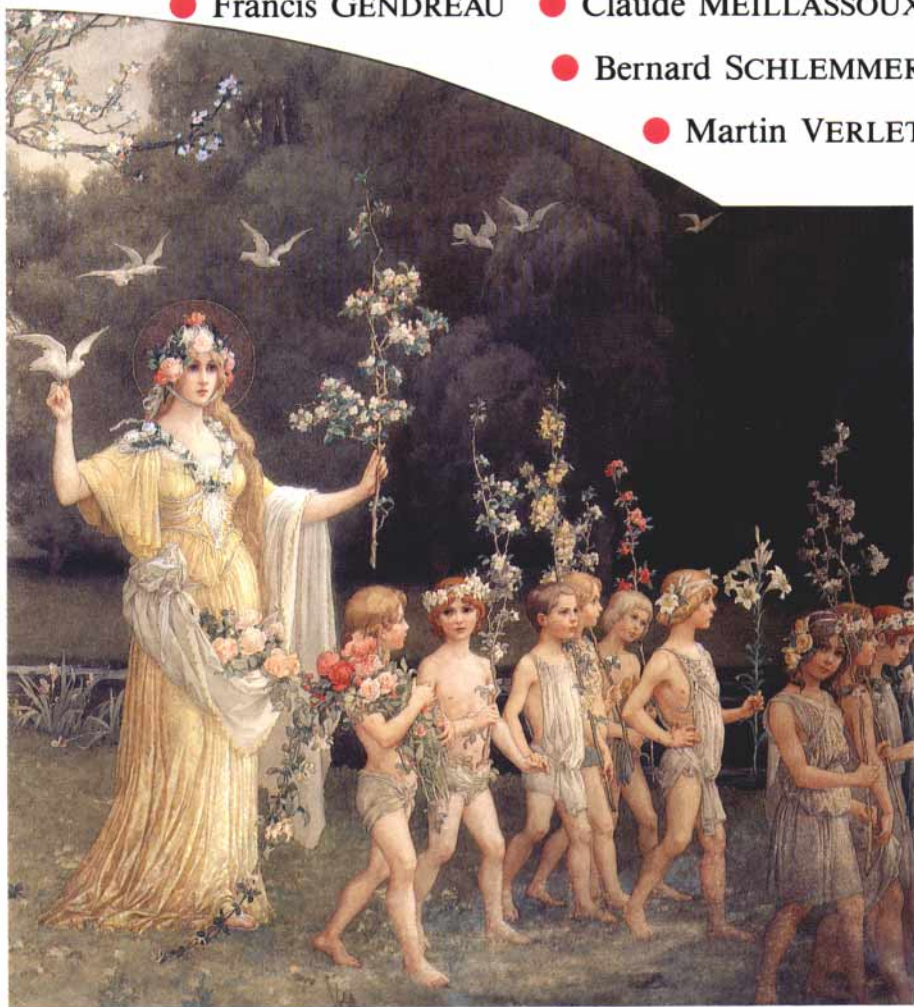
- gouya (Haute-Volta) 1908-1941*, Paris, ORSTOM, 1980.
- « Brève histoire du développement économique de la Haute-Volta », *Économie et humanisme*, 265, mai-juin 1982, 49-57.
- *Yatenga, nord Haute-Volta. La dynamique d'un espace rural soudano-sahélien*, Paris, ORSTOM, 1983. (Coll. Travaux et documents de l'ORSTOM)
- « Lorsque l'outil ne compte plus. Techniques agraires et entités sociales au Yatenga », *Cahiers de l'ORSTOM*, 20, 3-4, 1984, 461-469.
- QUEDRAOGO, D.O., *Migration et développement en Haute-Volta : l'exemple de Zogoré*, Ouagadougou, Centre Voltaïque de la recherche scientifique, 1976. Aussi : Bordeaux, doct. 3ème cycle, Un. de Bordeaux III, 1976.
- PAGEARD, R., « Réflexions sur l'histoire des Mossi », *L'homme*, 2, 1, janv.-août 1962, 111-115.
- « Une enquête historique en pays Mossi. Avec un appendice sur l'histoire des peuples Mossis de Léo Frobenius », *Journal de la société des africanistes*, 35, 1, 1965, 11-66.
- « Contribution à l'étude de l'exogamie dans la société mossie traditionnelle », *Journal de la société des africanistes*, 36, 1, 1966, 109-140.
- *Le droit privé des Mossi : tradition et évolution*, Paris, CNRS, 1969, 2 vol.
- « Mangeurs et mangeuses d'âmes chez les Mossi », *Penant*, 80ème année, 729, juil.-sept. 1970, 301-342.
- RÉMY, G., (avec la collaboration de J. Capron et J.M. Kohler), « Mobilité géographique et immobilisme social : un exemple voltaïque », *Tiers-Monde*, 18, 71, juil.-déc. 1977, 617-653.
- *Donsin. Les structures agraires d'un village Mossi de la région de Nobere (cercle de Manga)*, Paris/Ouagadougou, CNRS/CVRS, 1972. (Recherches voltaïques, 15).
- ROUAMBA, P.T., « Terroirs en pays Mossi. A propos de Yaoghin (Haute-Volta) », *Études rurales*, 37-38 39, janv.-sept. 1970, 129-149.
- SAUTTER, G., « A propos de quelques terroirs d'Afrique occidentale. Essai comparatif », *Études rurales*, 4, janv.-mars 1962, 24-86.
- *Les structures agraires en Afrique tropicale*, Paris, Centre de Documentation Universitaire, 1968. (Les Cours Sorbonne)
- SAWADOGO, M., « Le chef des terres au Yatenga. Haute-Volta », *Revue Juridique et Politique. Indépendance et Coopération*, 24, oct.-déc. 1970, 1153-1160.
- SKINNER, E.P., « An Analysis of the Political Organization of the Mossi People », *Transactions of the New York Academy of Sciences*, 2, 19, 8, June 1957, 740-750.
- « The Mossi and Traditional Sudanese History », *The Journal of Negro History*, 43, 2, April 1958, 121-131.
- « The Mossi Pogsuire », *Man*, 60, Janv. 1960a, 20-23.
- « Labour Migration and its Relationship to Socio-Cultural Change in Mossi Society », *Africa*, 30, 4, Dec. 1960b, 375-401. Repris en partie in : Wallerstein, I., ed., *Social Change in Africa : the Colonial Situation*, New York, Wiley, 1966, 137-157.
- « Intergenerational Conflict among the Mossi : Father and Son », *Journal of Conflict Resolution*, 5, 1, March 1961, 55-60.
- « Trade and Markets among the Mossi People », in Bohannan, P. and

Les spectres de Malhtus

- Dalton, G., eds, *Markets in Africa*, Evanston, Northwestern Un. Press, 1962, 237-278.
- « West African Economic Systems », in Herskovits, M.J., and Harwitz, M., eds, *Economic Transition in Africa*, Evanston, Northwestern Un. Press, 1964, 77-97.
- « Processus de l'incorporation politique dans les sociétés africaines : le cas des Mossi », *Notes et documents voltaïques*, 1, 4, juil.-sept. 1968, 29-47.
- « The Changing Status of the Emperor of the Mossi under Colonial Rule and since Independence », in Crowder, M. and Ikine, O., eds, *West African Chiefs, their Changing Status under Colonial Rule and Independence*, Ife, African Publishing Corp., 1970, 98-123.
- *Les Mossi de la Haute-Volta*, Paris, éd. Inter-Nationales, 1972a. (Coll. Nouveaux Horizons)
- TAUXIER, L., *Le noir du Soudan. Pays Mossi et Gourounsi*, Paris, Larose, 1912.
- *Le noir du Yatenga*, Paris, Larose, 1917.
- *Nouvelles notes sur le Mossi et le Gourounsi*, Paris, Larose, 1924.
- ZOUNGRANA, G., *Problématique du développement en milieu rural : cas du plateau Mossi*, Ouagadougou, mémoire de maîtrise, ESSEC, 1980.

LES SPECTRES DE MALTHUS

● Francis GENDREAU ● Claude MEILLASSOUX
● Bernard SCHLEMMER
● Martin VERLET



CRSTOM

edj

CRÉD

Francis GENDREAU, Claude MEILLASSOUX
Bernard SCHLEMMER, Martin VERLET

LES SPECTRES DE MALTHUS

**Déséquilibres alimentaires
Déséquilibres démographiques**

Co-édition

EDI (Études et Documentation Internationales)

**ORSTOM (Institut Français de Recherche pour le
Développement en Coopération)**

**CEPED (Centre Français sur la Population et
le Développement)**

**EDI
29, rue Descartes
PARIS 1991**